



NIORT

I N F O R M A T I O N A L A P R E S S E

Rue de Comporté : le cheminement piéton sécurisé

La sécurisation du cheminement des piétons rue de Comporté, à Niort, sera achevée fin décembre 2014, si la météo se maintient. Des travaux sont en cours, sur la section comprise entre la rue de la Tour-Chabot et la rue Georges-Méliès. Ils ont démarré en octobre 2014. Ils consistent à remplacer les barrières et les coussins ralentisseurs par des aménagements définitifs.

Mi-2013 en effet, un important chantier avait été engagé rue de Comporté, afin de sécuriser la circulation à pied. Pour répondre à la demande des habitants, des trottoirs sécurisés et aux normes d'accessibilité avaient été créés sur la section comprise entre la rue Georges-Méliès et les entrepôts de la restauration scolaire. Des plateaux ralentisseurs avaient été réalisés à hauteur de la place Louis-Jouvet. La rue de Comporté avait été en grande partie mise en sens unique et en double-sens cyclable, la vitesse maximale autorisée réduite à 30 km/h.

Il restait à pérenniser l'aménagement provisoire de la portion comprise entre la rue de la Tour-Chabot et la rue Georges-Méliès. Le coût de cette dernière tranche travaux se monte à 130 000 euros. Un investissement financé par la Ville de Niort, sur le budget 2014 des conseils de quartier.